

Politique sur la santé et la sécurité au travail

Chez Drakkar, la santé de nos employés et la prévention des accidents sont prioritaires dans la planification et la mise en œuvre des activités et de leur déroulement. C'est pourquoi nous nous engageons, par la présente politique, à mettre en place un environnement de travail sain et sécuritaire.

Chez Drakkar, nous croyons fermement que la santé et sécurité au travail fait partie intégrante d'une bonne gestion de l'entreprise et qu'elle est compatible avec les solutions concrètes que nous offrons dans le cadre des nombreux champs d'activités qui touchent la gestion et la main-d'œuvre.

La direction s'engage à :

- intégrer la santé et la sécurité à tous ses processus et activités d'affaires;
- gérer les opérations de façon à répondre aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux politiques de l'entreprise;
- identifier, évaluer et réduire les risques à l'égard de l'ensemble de son personnel sur les lieux de travail;
- respecter ou même dépasser les exigences légales applicables et à faire appel aux meilleures pratiques dans ses domaines d'activités;
- sensibiliser les employés à la question de la santé et sécurité au travail, tout en les incitant à adopter des comportements sécuritaires et à faire preuve de leadership et de responsabilité en la matière, et ce, grâce à leur participation au processus d'amélioration continue de l'entreprise.

Les gestionnaires doivent :

- assurer la santé et la sécurité de tous les employés sous leur gouverne;
- fournir à tout le personnel la formation nécessaire afin de prévenir tout risque d'accident;
- s'assurer que les risques sont évalués et gérés sur les lieux de travail.

Les employés doivent :

- appliquer cette politique et s'engager envers les objectifs de santé et sécurité au travail de Drakkar & Associés Inc.;
- être responsables de leur propre sécurité et de celle de leurs collègues;
- travailler de manière sécuritaire et saine, en assurant la propreté et l'ordre de leur lieu de travail;
- cerner, signaler et aider à corriger les dangers concernant la santé et la sécurité, et réduire les risques connexes;
- signaler immédiatement tout incident et accident.

La Politique sur la santé et la sécurité au travail s'applique à tout le personnel. Nous nous engageons à fournir les ressources requises grâce à des programmes d'information, de formation et de sensibilisation, et ce, afin de conscientiser tous les employés à adopter un comportement sécuritaire. Nous considérons les programmes de santé et de sécurité, à la fois sur le lieu du travail et à l'extérieur, comme un investissement dans notre ressource la plus précieuse : nos employés.

La haute direction, par l'entremise du Service de santé et sécurité au travail, est responsable de l'application de la présente politique.



Denis Deschamps
Président et chef de la direction



Michel Blaquière
Président et chef de l'exploitation